COMPRÉHENSION ORALE

LA MAIRE DE PARIS PIQUE UNE TÊTE

CORRIGÉS

1. été décalée plusieurs fois.

2. Dans 9 jours

3. Parce qu'elle voulait éviter un accident.

4. 101 ans

5. une activité populaire

6. À cause de la pollution

ET

À cause du nombre important de bateaux qui y circulaient

7. Depuis que Paris souhaitait accueillir les JO.

8. plus d'un milliard d'euros.

9. a déclaré avoir l'intention de se baigner dans la Seine

10. le fleuve n'était pas encore aux normes sanitaires.

11. Les eaux d'égout seraient déversées.

TRANSCRIPTION

Journaliste : – Météo ensoleillée, eau à vingt degrés, bactéries en débit et en baisse, nous dit-on, les conditions étaient enfin réunies pour le plongeon le plus attendu de l'année, une séquence promise de longue date, repoussée à plusieurs reprises et qui vient donc d'avoir lieu il y a quelques instants, sous l'objectif de nos équipes qui n'ont pas manqué, évidemment, le rendez-vous. La maire de Paris, Anne Hidalgo, vient de tenir sa promesse, de se baigner dans la Seine. On va retrouver tout de suite Julien Sauvaget, bonjour Julien, alors… plongeon, je disais à l'instant Pas tout à fait, Anne Hidalgo n'a pas plongé, mais elle s'est baignée. Le coup d'envoi de cette séquence vient d'avoir lieu, à tout juste neuf jours quand même des JO, de cette cérémonie d'ouverture.

Julien : - Oui, la maire de Paris qui n'a pas voulu, tout simplement, glisser comme la ministre des sports en arrivant dans la Seine, elle a donc descendu prudemment un petit escalier, un petit plongeoir prévu à cet effet, pour arriver dans la Seine. Et puis, il n'aura fallu que quelques minutes, aidée par le courant, ça reste encore très très très… avec beaucoup de courant, beaucoup de débit, ici au niveau de la Seine. Mais la baignade est donc autorisée après 101 ans d'interdiction. C'était en 1923 que les Parisiens n'ont plus eu l'autorisation de s'y baigner. Auparavant, c'était une activité assez prisée. Mais, à l'époque, c'était déjà pour des questions de pollution, mais aussi, pour des questions de sécurité, face à l'augmentation du trafic fluvial. Alors voilà, cette baignade, quelques instants, quelques minutes avec une belle… un beau crawl de la part de la maire de Paris. C'était une promesse qui datait bien sûr de cette candidature aux Jeux Olympiques. 1,4 milliard d'investissement pour réussir cette baignade. Jamais un plongeon, ou en tout cas, une mise à l'eau n'aura coûté aussi cher. Mais voilà, on se souvient, Jacques Chirac l'avait promis déjà, lui, quand il était maire de Paris en 1988. Il n'avait pas pu tenir sa promesse. Anne Hidalgo, oui. Maintenant, on

attend encore tout de même le Président de la République Emmanuel Macron, qui lui aussi, lors de l'inauguration du village olympique il y a quelques mois, avait promis qu'il se baignerait avant les Jeux Olympiques. Mais pour l'instant, on a toujours aucune confirmation de sa venue.

Journaliste : - Voilà, baignable… baignade qui a quand même failli être un échec : il y a encore quelques jours, la Seine n'était pas propre nous disait-on. Finalement, a priori, Julien, les épreuves, donc, auront lieu, en un mot.

Julien : - Et oui, il y aura bien trois épreuves qui se dérouleront donc dans cette Seine, à condition, bien sûr, à condition qu'il n'y ait pas, comme tout ce printemps et ce début d'été à Paris, des conditions météo difficiles, parce que si il y a un orage, eh bien, cela pourrait mettre à mal tous les dispositifs permettant de retenir les eaux usagées des Parisiens de se déverser dans la Seine. D'où cet investissement de 1,4 milliard d'euros, donc. Mais si les conditions météo restent au beau fixe, il n'y aura donc pas de problème et il pourrait donc y avoir le triathlon, la nage en eaux vives, 10 kilomètres dans ce fleuve et puis début septembre, les 1er et 2 septembre, la dernière épreuve, avec les para-athlètes, les para-triathlons qui eux parcourront sept cent cinquante (750) mètres dans la Seine.

Journaliste : - Merci beaucoup, Julien Sauvaget, donc, sur les bords de Seine pour cette séquence que vous venez de nous faire vivre.